

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception
13/07/2015

Dossier complet le

N° d'enregistrement
F01115P0077

1. Intitulé du projet

Projet d'implantation d'une messagerie UPS sur les communes d'Evry et de Corbeil-Essonnes

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom ZERR Prénom FLORENT

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale ABCD DEVELOPPEMENT

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET 8 0 9 6 7 1 6 1 3 0 0 0 1 0 Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
36	Surface de plancher projet = 31 202 m ² soit 10 000 m ² < Surface de plancher projet < 40 000 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet concerne la réalisation d'un bâtiment à usage de messagerie et de ses locaux annexés sur les communes d'Evry et de Corbeil-Essonnes (91). Il se situe sur la partie Ouest du site SNECMA-GENOPOLE. Le site a fait l'objet de 2 permis d'aménager obtenus le 30 décembre 2013.

Il s'inscrit dans le cadre transfert des activités du site d'UPS de ses sites de Chilly Mazarin et de Savigny le Temple sur le site, et également de création d'emploi.

Le terrain, d'une superficie de 128 621 m² est localisé dans les communes d'EVRY et de CORBEIL-ESSONNES dans le département L'ESSONNE (91).

L'ensemble du projet comprend :

Un Bâtiment constitué d'une halle messagerie dotée de 2 excroissances de tri (nommés fingers), de 3 plots de bureaux et locaux sociaux se développant en rdc + 2 niveaux, de 2 plots dédiés aux locaux sociaux annexés aux fingers, d'un garage pour l'entretien des véhicules, des locaux techniques (un local transfo, un TGBT, une chaufferie et le local sprinklage avec sa cuve)

Le bâtiment ne sera pas considéré comme un bâtiment d'entreposage, ni comme un ERP. Il soumis à la réglementation du code travail.

L'ensemble sera équipé d'un poste de garde implanté dans l'axe des voies d'accès des poids lourds : il contrôle l'ensemble des entrées et sorties, d'un sas de contrôle d'accès pour le personnel.

Des aménagements extérieurs tel que les accès différenciés véhicules et dessertes périphériques, les aires de stationnements véhicules légers et poids lourds, les cours camions et les bassins pour la gestion des eaux pluviales de toitures et de voiries.

Il est prévu au total 423 places de parking VL dont 9 places dédiées aux PMR.

Le bâtiment ne recevant pas de public, il sera régi par le code du travail. Le bâtiment ne relevé pas du régime des ICPE, seule la station d'essence sera classé en déclaration au titre des ICPE sous la rubrique 1435 - Stations-service.

La réglementation RT 2012 s'applique uniquement aux bureaux et locaux sociaux.

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif la réalisation d'une messagerie et de ses bureaux dans le cadre du transfert des activités du site d'UPS de ses sites de Chili Mazarin et de Savigny le Temple sur le terrain, et d'un accroissement d'activités accompagné de création d'emploi.

Le projet s'inscrit dans une démarche environnementale LEED, initialement intégrée dans la stratégie de développement environnemental du maître d'ouvrage .

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet a pour objectif la réalisation d'une messagerie équipée de ses bureaux, locaux techniques et de ses aménagements extérieurs.

Le démarrage des travaux est prévu à la mi-décembre 2015 pour une durée de 10 à 11 mois environ.

Les travaux s'inscriront dans une démarche de chantier à faible impact environnemental (gestion des déchets...)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, le bâtiment aura toutes les caractéristiques nécessaires afin de minimiser l'impact sur l'environnement.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Halle 243 m x 64 m environ	SDP halle et fingers: 27079m ² SDP bureaux: 3427m ² env. SDP garage: 461m ² env. SDP locaux annexes: 234m ² env. SDP totale = 31 202m ² env.
Fingers 120 m x 48 m environ	
Plots de bureaux et locaux sociaux :	
173.4 m x (9.42 m x 45.50 m),	
20 x (24 m x 9.40 m)	
20 m x (9.40 m x 24.50 m)	
Garage : 29.80 m x 21.80 m env	
Locaux annexes : Poste de garde: 5.50x5.50m env., Contrôle d'accès: 23.30x5.50m env., SAS: 12.50x7.50m env.	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. 48 ° 36' 40" N

Lat. 2 ° 26' 28" E

Le site est implant sur les communes d'Evry et de Corbeil-Essonnes
Dép. 91
Adresse : rue Henri Auguste Desbrueres

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

EVRY = section BD, n° cadastrale : 16p, 19p, 20, 22, 23, 24 et 26p.
CORBEIL ESSONNES = section BS, cadastrale : 552p, 553P.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le projet s'inscrit dans le projet d'aménagement d'Evry/Corbeil Essonnes, pour lequel un permis d'aménagé a été obtenu.

Par ailleurs, une étude d'impact a été réalisée dans le cadre de ce permis d'aménager.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Libre de constructions

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? **Oui** **Non**

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Le projet respectera toutes les dispositions des règlements de PLU :
-le plan local d'urbanisme de la Communauté d'EVRY, Zone UE, Zone Urm en date du 02 avril 2009
-les plans locaux d'urbanisme de la communauté de CORBEIL-ESSONNES, Zone UI de 2014 et antérieures.
-(le plan local d'urbanisme de la communauté de CORBEIL-ESSONNES, Zone N* en date de 26 mars 2009, sera respecté)

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? **Oui** **Non**

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune d'Evry : PPRI de la Seine approuvé le 20/10/03 Commune de Corbeil-Essones : PPRI de la Seine approuvé le 20/10/03 et PPRI de la Vallée de l'Essonne approuvé le 18/06/12
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site le plus proche est à 4 km au Sud du projet. Il s'agit du site FR1110102 - Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site inscrit "Rive de la Seine" à 4 km au Sud du projet

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation quotidienne liée à l'effectif du site (1219 personnes sur 24h, 397 personnes en simultanément) soit environ 183 m ³ /j
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les surfaces actuellement boisées sont certainement habitées par des oiseaux protégés (Mésange Bleue) couramment rencontrés en Ile de France. Le projet prévoit la plantation d'arbres à tige sur les zones de parking pour rétablir des surfaces d'habitats.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est à plus de 1 km de tout espace naturel protégé ou inventorié, et se localise dans une zone urbaine dense. Aucune zone "Trame verte" à proximité Projet à plus de 4 km d'un Natura 2000

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ne se situe pas sur des zones d'aléas submersifs définies par les PPRI Risque foudre faible Aléa retrait-gonflement des argiles faible Non concerné par les risques anciennes carrières, mouvement de terrain, risque d'évoulement
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'environnement sonore ambiant a été caractérisé par des mesures acoustiques lors de l'étude d'impact du permis d'aménagé (annexé au formulaire). Le niveau résiduel est déjà élevé (notamment en raison de la proximité avec l'A6 et la N104). Le trafic engendré par le site sera la principale source de bruit.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le site est déjà ans une zone marquée fortement par les émissions lumineuses.</p> <p>Les sources lumineuses seront issues des bâtiments et des allées extérieures ainsi que les phare des véhicules.</p> <p>Le site fonctionnera 24h/24.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Essentiellement lié au trafic routier.</p> <p>Plus marginalement par la chaufferie du site.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées seront collectées séparément et envoyées vers le réseau d'assainissement de la commune d'Evry.</p> <p>Les eaux pluviales non polluées (toiture) transitent par des bassins d'orage dimmensionnés pour un orage bidecennal et un débit de fuite de 1 l/s/ha. Le trop plein sera rejeté dans le réseau communal d'Evry.</p> <p>Les eaux pluviales polluées sont traitées par des séparateurs d'hydrocarbures installés après chaque bassins orages.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Déchets d'emballages essentiellement (cartons, plastiques).</p> <p>Boues des séparateurs d'hydrocarbures.</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet s'implante sur un site ayant obtenu un permis d'aménagé (obtenu le 31/12/2013) et pour lequel une étude d'impact a été réalisée.

Celle-ci est annexée au présent formulaire.

Pour faciliter sa lecture un document supplémentaire est annexé au présent formulaire. Celui-ci compare les effets du projet UPS aux effets qui avaient été identifiés dans l'étude d'impact du projet d'aménagement.

A la lumière de ces éléments et de la relative faible sensibilité du milieu, il ne nous semble donc pas nécessaire de réaliser une étude d'impact supplémentaire au titre de l'article R-122-2 du Code de l'Environnement.

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	x
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	x
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	x
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	x
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	x

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
1. Étude d'impact du projet d'aménagement d'Évry/Corbeil Essonne 2. Comparatif de l'impact du projet UPS par rapport au précédent projet d'aménagement 3. Vue aérienne avec insertion du projet 4. Tableau des surfaces 5. Perspective 6- Arrêtés des 2 permis d'aménager obtenus le 30/12/2013

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Paris

le,

06 mai 2015

Signature





UPS



COMMUNES DE CORBEIL - ESSONNES ET D'EVRY (91)

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT A USAGE DE MESSAGERIE ET DE SES LOCAUX ANNEXES

MAITRE D'OUVRAGE	ABCD DEVELOPEMENT	TEL.: 01.53.30.74.10 FAX.: 01.30.81.14.49	12 RUE GODOT DE MAUROY 75 009 PARIS
PROMOTEUR	ADVANCED BUILDING CONSTRUCTION DESIGN	TEL.: 01.53.30.74.10 FAX.: 01.30.81.14.49	12 RUE GODOT DE MAUROY 75 009 PARIS Philippe.rouge@abcd-advanced.com
ARCHITECTE	AGENCE FRANC SAS	TEL.: 01.42.25.26.07 FAX.: 01.42.25.68.17	4 RUE BAYARD 75008 PARIS y.daoudarian@agencefranc.com
BET ENVIRONNEMENTAL	OCS SERVICES	TEL.: 01.40.83.52.76 FAX.: 01.40.83.52.98	ZA Vélizy Plus - Bâtiment E 1bis rue du Petit Clamart 78941 VELIZY CEDEX clement.chevalier@qcsservices.fr
BET VRD	DEGOUY	TEL.: 01 60 95 31 62 FAX.: 01 60 95 32 33	16 RUE DE LA MAISON ROUGE - 77 185 LOGNES a.pasquier@degouy.fr j.corréla@degouy.fr
AMO HOE	DAUCHEZ PAVET	TEL.: 01 40 74 00 50	19 RUE VIGNON - 75008 PARIS tdelmas@dauchezpavet.fr

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS

EI PLAN DE SITUATION

MODIFICATIONS		REFERENCE
		799-4
		Date : MAI 2015
01		Echelle : 1/25 000

VUE 2



VUE 1

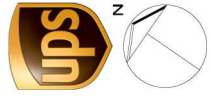


VUE 4



VUE 3





UPS - COMMUNES DE CORBEIL-ESSONNES ET DIEVRY (91)
PROJET DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT A USAGE DE
MESSAGERIE ET DE SES LOCAUX ANNEXES
PLAN MASSE/VUE AERIENNE - ECH : 1/5000 -
2 7 . 0 4 . 2 0 1 1 5